



Département des YVELINES

Arrondissement de MANTES-LA-JOLIE  
Canton de Bonnières-sur-Seine

samedi 17 avril 2021

MAIRIE  
DE  
CONDÉ-SUR-VESGRE

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 14 AVRIL 2021**

L'An deux mil vingt et un, le quatorze avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Condé sur Vesgre, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Josette JEAN, Maire.

**Étaient présents** : MM Josette JEAN, Guy LEBAS, Brigitte LAUVAUX, Jean-René TANCREDE, Florence LION, Thierry LENNE, Isabelle HORSTMANN, Éric DEHAYNIN, Angélique BURIDAN, Gaëlle BELFORT, Kip VERGER, Stéphane BLAIRON.

**Étaient absents excusés représentés** : Stephen BOUNDA et Loïc DE LA RIVIERE pouvoirs donnés à Josette JEAN Alain FERRAND pouvoir donné à Stéphane BLAIRON.

**Était absent excusé non représenté** : NEANT

**Était absent non excusé non représenté** : NEANT

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Angélique BURIDAN se propose, le Conseil approuve à l'unanimité.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2021**

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 31 mars 2021 dont une copie a été adressée à chaque Conseiller est soumis à approbation.

Après avoir délibéré et voté, le procès-verbal est adopté à la majorité 11 voix pour, 1 abstention de Thierry LENNE, 3 voix contre de Stéphane Blairon, Alain Ferrand (pouvoir à Stéphane Blairon) et Kip Verger.

A cette occasion, Madame le Maire a rappelé que le PV est communiqué après avoir été validé par le Maire et le Secrétaire de séance. Les remarques formulées par le Conseil Municipal lors de l'approbation dudit PV sont mentionnées si elles apportent des informations complémentaires utiles aux administrés.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame le Maire souhaite y ajouter 1 point :

- ☞ Transfert du siège social du SIVOM ABC dans les locaux de la Mairie de Condé sur Vesgre.

Les Conseillers Municipaux acceptent à l'unanimité l'ajout de ce point.

**FINANCES**

**PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER 2020**

Madame le Maire informe l'Assemblée que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2020 a été réalisée par le receveur de la Trésorerie de Longnes et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la commune.

Considérant l'entité de valeur entre les écritures du Compte de Gestion du Receveur et du Compte Administratif du Maire,

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité/à la majorité 12 voix pour, 2 abstentions de Stéphane Blairon et Alain Ferrand (pouvoir à Stéphane Blairon), 1 voix contre de Kip Verger

**ADOpte** le Compte de Gestion du receveur pour l'exercice 2020 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

A cette occasion, Madame le Maire a rappelé que le PV est communiqué après avoir été validé par le conseil municipal. Les remarques formulées par le Conseil Municipal lors de la phase de relecture dudit PV sont mentionnées si elles apportent des informations complémentaires utiles aux administrés.

### **PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020**

Madame le Maire expose à l'Assemblée Municipale les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2020

#### **En section de fonctionnement :**

- ↗ Le montant des dépenses réalisées s'élève à 731 991.78€
  - ↗ Le montant des recettes réalisées s'élève à 776 431.58€
    - Ce qui nous donne un excédent de 44 439.80€ auquel il y a lieu d'ajouter 111 215.89€ d'excédent 2019
- ce qui donne un résultat de fonctionnement cumulé 2020 de 155 655.69€**

#### **En section d'investissement :**

- ↗ Le montant des dépenses réalisées s'élève à 351 946.85€
  - ↗ Le montant des recettes réalisées s'élève à 272 006.06€
    - Ce qui nous donne un déficit de 79 940.79€ auquel il faut ajouter le solde excédentaire reporté de 2019 d'un montant de 191 755.25€ **ce qui amène à un premier résultat d'investissement cumulé 2020 de 111 814.46€**
- Il faut ajouter à cela les R.A.R – Restes A Réaliser (subventions en attentes) pour un montant de 232 361.80€
- ce qui amène à un résultat définitif d'investissement cumulé 2020 de 344 176.26€**

Nous arrivons donc à un résultat d'exercice FIN 2020 à **499 831.95 €**

Les résultats sont arrêtés comme suit :

	<i><b>FONCTIONNEMENT</b></i>	<i><b>INVESTISSEMENT</b></i>
Dépenses	- 731 991.78	- 351946.85
Recettes	+ 776 431.58	+ 272 006.06
Excédent reporté 2019	+ 111 215.89	+ 191 755.25
RAR dépenses	-	-
RAR recettes	-	+ 232 361.80
<b>Résultats 2020</b>	<b>155 655.69</b>	<b>344 176.26</b>

**Soit un excédent de clôture 2020 = 499 831.95 euros**

Madame le Maire quitte la salle et laisse la place au doyen d'âge, à savoir Mme Isabelle Horstmann, pour procéder au vote du compte administratif 2020.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et voté, à la majorité 12 voix pour, 3 voix contre de Stéphane Blairon, Alain Ferrand (pouvoir à Stéphane Blairon) et Kip Verger.

**ADOpte** le compte administratif 2020

### **VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021**

Cette année, la commune doit délibérer sur les taux des taxes foncières « bâti » et « non bâti ».

Le taux de référence 2021 de la taxe foncière « bâti » de 23,90% comprend le taux de référence communal 2020 de 12,32% ainsi que le taux de référence départemental 2020 à savoir 11,58%

La perte de recettes qui résulte de la suppression de la taxe d'habitation sera de nouveau compensée cette année afin que les collectivités perçoivent le même produit de taxe que pour l'année 2020.

Madame le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il ne convient pas d'envisager une augmentation des taux des taxes au regard de la conjoncture actuelle.

Madame le Maire propose de conserver les taux des taxes d'habitation et foncières pour l'année 2021.

Madame le Maire précise les taux 2021 ainsi que les nouvelles bases fiscales :

	<b>Taux 2020</b>	<b>Taux 2021</b>	<b>Bases fiscales 2021</b>	<b>Produit attendu 2021</b>
<b>Taxe « foncier bâti »</b>	12.32 %	12.32 %	1 857 000	228 782 euros
<b>Taxe « foncier bâti » CD</b>	11.58 %	11.58 %	1 857 000	215 041 euros
<b>Taxe « foncier non bâti »</b>	42.58 %	42.58 %	30 400	12 944 euros
			<b>TOTAL</b>	<b>456 767 euros</b>

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité,

**DECIDE** de maintenir les taux des taxes directes locales comme indiqué ci-dessus pour l'année 2021.

### **SUBVENTIONS COMMUNALES AUX ASSOCIATIONS**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil le montant des subventions votées pour l'année 2020 à savoir 5 380€ et leur demande de bien vouloir arrêter les nouveaux montants pour l'année 2021.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide d'attribuer les sommes suivantes :

<b><u>Associations ABC</u></b>	
ABC Sport Junior	1 500.00
Le Plaisir sans Compter	50.00
Club du Sourire	400.00
Comité des Fêtes de Condé sur Vesgre	-
A.M.E.	800.00
<b><u>Associations hors ABC</u></b>	
Ateliers Musicaux	-
Tennis Club Houdan	330.00
Resto du Cœur	300.00
Croix rouge Française	300.00
Prévention Routière	50.00
<b><u>Réserve</u></b>	2 270.00
	<b>6 000.00</b>

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité,  
**ARRETE** le montant des subventions accordées aux associations pour l'année 2021 comme ci-dessus détaillé.

### **AFFECTATION DES RESULTATS 2020**

#### **SECTION FONCTIONNEMENT**

Madame le Maire propose d'affecter le résultat de fonctionnement de l'année 2020 comme suit :

Résultat de fonctionnement 2020 : 155 655.69 €

- 155 655.69 € en report à nouveau en section de fonctionnement au chapitre 002,

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité,  
**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'année 2020 comme indiqué ci-dessus au budget primitif 2021.

### **AFFECTATION DES RESULTATS 2020**

#### **SECTION INVESTISSEMENT**

Madame le Maire informe les Membres du Conseil Municipal que l'excédent d'investissement 2020 est à reporter au Budget Primitif 2021.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité,  
**DECIDE** d'affecter le résultat d'investissement de l'exercice 2020 qui s'élève à :  
■ 111 814.46 euros en report à nouveau en section d'investissement au chapitre 001

### **PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021**

Chaque Conseiller a été destinataire des tableaux détaillés du BP.

Madame le Maire présente point par point le contenu du Budget Primitif, équilibré en recettes et en dépenses comme suit :

#### **Section de Fonctionnement : 1 153 667,69 euros**

##### **Dépenses :**

Chapitre 011 Charges à caractère général	196 000.00 euros
Chapitre 012 Charges de personnel	242 000.00 euros
Chapitre 014 Atténuation de produits	65 000.00 euros
Chapitre 023 Virement à la section d'investissement	1 167.69 euros
Chapitre 042 Opération d'ordre transfert entre sections	245 000.00 euros
Chapitre 65 Autres charges gestion courante	381 000.00 euros
Chapitre 66 Charges financières	11 500.00 euros
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	12 000.00 euros

##### **Recettes**

Chapitre 013 Atténuation de charges	2 300.00 euros
Chapitre 70 Produits des services	14 100.00 euros
Chapitre 73 Impôts et Taxes	604 200.00 euros
Chapitre 74 Dotations et Participations	76 912.00 euros
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	54 000.00 euros
Chapitre 77 Produits exceptionnels	246 500.00 euros
Chapitre 002 Excédent antérieur reporté	155 655.69 euros

## **Section d'Investissement : 817 082.15 euros**

### **Dépenses**

Chapitre 16 Remboursement d'Emprunts	177 583.00 euros
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	4 000.00 euros
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	205 500.00 euros
Chapitre 23 Immobilisations en cours	380 060.95 euros
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	1 300.00 euros
Reste à Réaliser	48 638.20 euros

### **Recettes**

Chapitre 001 Excédent d'investissement reporté	111 814.46 euros
Chapitre 021 Virement de la Section de Fonctionnement	1 167.69 euros
Chapitre 040 opération ordre transfert entre sections	245 000.00 euros
Chapitre 041 Opérations patrimoniales	1 300.00 euros
Chapitre 10 Dotation fonds divers et réserves	40 000.00 euros
Chapitre 13 Subventions d'investissement	136 800.00 euros
Reste à Réaliser	281 000.00 euros

Après toutes explications se rapportant au budget,  
le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et voté, à la majorité 12 voix pour, 3 voix contre de Stéphane Blairon, Alain Ferrand  
(pouvoir à Stéphane Blairon) et Kip Verger.

**ADOPTE** le budget primitif de l'année 2021 ainsi présenté.

## **TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL DU SIVOM ABC DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE DE CONDE SUR VESGRE**

Madame le Maire rappelle que le secrétariat du SIVOM ABC a intégré les locaux de la Mairie depuis l'élection de Madame Lauvaux comme présidente du SIVOM ABC soit depuis juillet 2020.

Auparavant, celui-ci était installé dans les locaux de la Mairie de Bourdonné.

Il convient que les communes adhérentes ou la commune représentant la plus grande part de population au sein du syndicat se prononcent sur le transfert du siège social du SIVOM ABC à la Mairie de Condé sur Vesgre.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer au transfert du siège social du SIVOM ABC dans les locaux de la Mairie soit au 37, rue de la Vesgre.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité,

**ACCEPTE** le transfert du siège social du SIVOM ABC dans les locaux de la Mairie au 37, rue de la Vesgre.

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Règlement intérieur du Conseil Municipal :**

Sur la base des 3 propositions remontées, Madame Le Maire indique qu'aucune remarque n'a été faite. En conséquence, elle en déduit qu'elle peut valider l'un ou l'autre des 3 projets. Le document définitif sera transmis avant la prochaine séance du conseil municipal.

**Elections régionales et départementales** : Les élections auront lieu les 20 et 27 juin 2021.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil de bien vouloir lui dire qui sera présent pour les 2 tours pour tenir les bureaux de vote.

Stage de Mlle Célia Idée : Madame Le Maire informe de l'arrivée de cette stagiaire au sein des équipes municipales pour une durée de 3 semaines.

Contentieux juridique : Florence LION se rendra à l'audience qui aura lieu le 15 avril 2021 concernant un contentieux juridique avec un riverain.

Liste d'investissements / projets pour le village : Les membres du conseil municipal ont remonté plusieurs idées qui ont fait l'objet d'une synthèse. Certains correspondent à des projets déjà initiés et budgétés. Ils pourront être lancés en 2021. Le processus est long, aussi, Madame Le Maire indique s'il convient de les prioriser afin d'initier les études & chiffrages et se mettre en capacité de les réaliser à l'avenir. A ce titre, elle demande aux membres du conseil municipal de lui proposer une priorisation afin d'en dégager une feuille de route commune.

**DEMANDES D'URBANISME EN COURS D'INSTRUCTION, ACCORDEES OU REFUSEES DEPUIS LE DERNIER CONSEIL**

<b>PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
<b>DEMANDEUR</b>	<b>ADRESSE DU BIEN</b>	<b>OBJET DE LA DEMANDE</b>	<b>ETAT</b>
GIORGETTI	7, allée de Liliane	Construction d'une maison individuelle	EN COURS
SCI Le Jardin d'Aracie	1, allée de Liliane	Construction d'une maison individuelle	EN COURS
TANKOANO/AGOBE	Chemin Vert – lot 3	Construction d'une maison individuelle	EN COURS

<b>PERMIS D'AMENAGER</b>			
<b>DEMANDEUR</b>	<b>ADRESSE DU BIEN</b>	<b>OBJET DE LA DEMANDE</b>	<b>ETAT</b>
<b>NEANT</b>			

<b>DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX</b>			
<b>DEMANDEUR</b>	<b>ADRESSE DU BIEN</b>	<b>OBJET DE LA DEMANDE</b>	<b>ETAT</b>
BRACONNIER	18, Clos d'Houël	Serre de jardin	ACCORDÉ
FONCIA ACVI	2, rue de la Fontaine Saint Germain	Création clôture limite séparative assiette foncière	ACCORDÉ
PEREIRA CRAVO	29, rue de la Vallée Guérin	Réalisation d'une clôture en bois 2m	ACCORDÉ
CM Promotions	Route de la Cavée	Division de 4 lots	EN COURS
LEONE	11, rue de la Vesgre	Véranda	EN COURS

<b>CERTIFICAT D'URBANISME OPERATIONNEL</b>			
<b>DEMANDEUR</b>	<b>ADRESSE DU BIEN</b>	<b>OBJET DE LA DEMANDE</b>	<b>ETAT</b>
FISCHER	5, rue de la Vallée Guérin	Division 17 lots	ANNULÉ

IMMO 98	Rue du Vivier/Route de Nogent	Division 8 lots	EN COURS
PLISSON	Rue de la Vesgre	Division 3 lots	EN COURS
CM PROMOTIONS	Route de la Cavée	Division 4 lots	EN COURS

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER	
PERIODE	NOMBRE DE DOSSIERS REÇUS
Du 1 <sup>er</sup> au 14 avril 2021	4 dossiers

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

La Secrétaire de séance  
Angélique BURIDAN



Le Maire  
Josette JEAN

